



Le P'tit Pirin de Vouillé-Les-Marais

AVRIL 2017 N°155



Le Mot du Maire

Le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes est un syndicat regroupant une soixantaine de communes sur 4 communauté de communes : Communauté de communes de Fontenay-Vendée, Communauté de communes Vendée Sèves Autizes (Maillezaïs), Communauté de communes la Chataigneraie, Communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Ses compétences concernent :

- l'aménagement des bassins hydrographiques,
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs...
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques.

Il y a maintenant 10 ans, à la suite d'une baisse importante et continue du niveau de la nappe souterraine et d'assecs dans l'Autize, ce syndicat s'était engagé sur la création de 10 réserves sur le bassin des Autizes d'une contenance totale de 3.2 millions de m³ ; de 2014 à 2018, ce sont 10 nouvelles réserves de 5.2 millions de m³ qui verront le jour sur le bassin de la Vendée. C'est 2.8 fois le volume que lâche chaque été le barrage de Mervent pour garder les niveaux d'eau dans le marais. Déjà, les conséquences se font sentir. Malgré un été 2016 marqué par une quasi absence de pluies provoquant une sécheresse qui s'est étendue jusqu'en février, le niveau du marais s'est maintenu au dessus de la moyenne des 20 dernières années, mais plus intéressant, de 40 cm au dessus de l'été 2011, année équivalente.

Les mêmes résultats ont pu être observés sur la nappe souterraine avec des amplitudes bien supérieures. Ils sont particulièrement encourageants sachant qu'en 2016, seule la moitié des réserves du bassin de la Vendée était opérationnelle.

Cela montre clairement qu'il est tout à fait possible de concilier environnement et développement économique quand sur un territoire, tous les acteurs s'accordent pour construire ensemble l'avenir.

Jacky MOTHAIIS

INFOS UTILES

Mairie

tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Adresse mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Les mercredis de 14 h à 16 h

Les samedis de 10 h à 12 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travailleuses familiales

Tél. 02 51 56 79 77

Assistante Sociale de Vouillé

Mme FONTENIT

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin sur RDV

Tél : 02.51.56.02.31

Permanence Médicale

Tél : 02.51.44.55.66

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2017

REPARATION SALLE DES FETES : Suite au passage de l'APAVE, un certain nombre de réparations électriques doivent être faites pour un coût de 3 000.98 € ht.

TAILLE-HAIES : Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Garage de la Frise d'un montant de 550 € ttc pour un taille-haies.

GRILLAGE ECOLE : Le Conseil Municipal décide d'installer un grillage après le grand portail de l'école côté rue du prieuré.

TAP : Dans le cadre des TAP certains élèves vont décorer le mur qui sépare la cour d'école du champ d'à côté.

EMBELLISSEMENT PLACE DE LA MAIRIE : Le Conseil Municipal décide accepte un devis de 610.13 € ttc pour l'achat de rondins.

THERMOSTAT SALLE VILLAGE D'ARTISANAT : Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Plantinet pour la poste d'un thermostat afin de permettre aux utilisateurs de la salle de régler la température sans dérégler la programmation. Le devis est de 132.62 € ttc.

PRIX REPAS RESTAURANT SCOLAIRE : Le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix du repas du restaurant scolaire de 5 centimes soit 3.10 € au lieu de 3.05 €. En effet, le coût des matières premières augmente il faut donc pallier à cette augmentation.

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 29 avril.

Merci de votre compréhension

PROCHAINE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
03 AVRIL 2017
20h30

PERMANENCES DU MAIRE
Lundi matin et sur rendez vous
ET DES ADJOINTS Le samedi de 10h00 à
12h00 (sauf 1er samedi du mois)

08 avril

Robert PELLETIER

15 avril

Jacky MOTHAIIS

22 avril

Yveline PHELIPEAU

**Réduisez vos déchets végétaux
et embellissez votre jardin**

**Adoptez les
bons réflexes**

compostage

mulching

paillage

**GRATUIT
ouvert à tous**

Devenez «Foyer Témoin» !

Un animateur vous accompagne
et vous conseille pour simplifier
votre travail de jardinier.

Inscription jusqu'au 15 avril 2017

Axel FABVRE
Animateur Prévention
Tél : 02 51 98 93 26

animateurdechets@paysmoutierrois.fr

Opération conjointe avec la CC Moutierrois Talmondais



Crédits : CCINT, Freepik

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Au Paradis des Livres
85450 Vouillé les Marais
Tél. 02 51 51 53 78



La bibliothèque

Le PARADIS

DES LIVRES

Vous informe que la bibliothèque est ouverte tous les
mercredis de 14 à 16h et les samedis de 10 à 12h.

Pendant les vacances de printemps du 10 au 22 avril, les
permanences auront lieu :

- mercredi 12 avril,
- Samedi 22 avril.

Nous vous informons que nous avons une relieuse et une
plastifieuse que nous tenons à votre disposition.

**Ce mois ci, aura lieu le 1er tour des élections
présidentielles le dimanche 23 avril.**

Le bureau de vote à la mairie sera ouvert de 8 à 19h.

**Si vous ne pouvez venir, vous pou-
vez faire une procuration en
gendarmerie.**

**Les cartes électorales ont été
envoyées par courrier.**

**Si vous ne la recevez pas, merci de
venir en mairie.**



**Ce mois ci nous pavoiserons le dimanche 30 avril
pour la journée nationale du souvenir des victimes et
héros de la déportation.**



*Le Comité des fêtes et d'animation de Vouillé les
Marais organise son vide grenier le 2 juillet 2017
ainsi que les marchés nocturnes. A cette occasion, si
vous souhaitez vous investir dans une association,
nous avons besoin de vous pour renforcer notre
équipe.*

Nous comptons sur vous.

Renseignements au 02.51.52.55.94

Département de la Vendée



Nous vous remercions de bien vouloir vous
présenter en mairie afin de signaler votre
arrivée sur la commune. Il est également
important de nous indiquer votre départ.

La Mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de
9h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h (fermée mercredi
et le 1er samedi du mois).

Les poches jaunes sont toujours à votre disposition
dans le hall de la mairie.

Le conteneur pour les papiers est installé. De plus,
nous vous rappelons qu'il est formellement **interdit** de
déposer vos sacs jaunes dans les containers de la salle
des fêtes.



Mr le Maire souhaiterait adresser un courrier à l'Association
des Maires de France afin de signaler la mauvaise réception
de la TNT pour les administrés de la commune. Si vous
aussi rencontrez ce genre de problème, n'hésitez pas à
nous le faire savoir afin que nous puissions faire remonter
l'information soit par téléphone : 02.51.52.55.04
Courriel : mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr
Ou bien courrier : Place de la Mairie
85450 Vouillé les Marais.
N'oubliez pas de spécifier votre lieu d'habitation.